



BASE DE DONNEES DES BIENS IMMOBILIERS

Référencement du bien

Code base données FO-1-R-c-En-A1-V1-1

Dénomination Ensemble Eglise ND de la Visitation, presbytère et chapelle Saint-Jacques à

Fontan

Type Bâtiment

Localisation Fontan, place de l'église, route RD 6204

Coordonnées GPS 44°00'15" N - 7°33'15.5" E

Nature Ouvrage unique

Vocation initiale Religieuse

Vocation actuelle Religieuse / Civile

Usage initial Eglise, presbytère et chapelle de Pénitents

Usage actuel Eglise et locaux communaux

Propriétaire Commune de Fontan

Protection légale Monument historique (église) : classement par arrêté du 25 avril 1949

Mots clés Fontan, Roya, église ND de la Visitation, presbytère, chapelle Saint-Jacques,

Pénitents blancs, baroque

Informations sur la situation du bien

Accès L'église Notre-Dame de la Visitation se trouve dans le village de Fontan, sur une placette, le long de la route RD 6204. Le presbytère et la chapelle sont

mitoyens, au nord de l'église, ouvrant sur la route.

Eléments cartographiques



Localisation de l'église ND de la Visitation dans le village de Fontan (© geoportail.gouv.fr)

Contexte / implantation

L'église, ouvre sur une placette formée par l'élargissement de la route qui traverse Fontan. Sa façade latérale (est) longe la route.

Le presbytère et la chapelle, mitoyens de l'église, présentent leurs façades

principales côté route.

Accessibilité externe

L'accès à l'église est aisé, le stationnement est possible à proximité.

Conditions de visite

L'ouverture de l'église au public est quotidienne. L'accès est libre et gratuit. Les conditions de visites peuvent être contraintes pendant les cérémonies et la messe dominicale (9h).

Le presbytère et la chapelle Saint-Jacques sont habituellement fermés.

Informations descriptives et historiques

Caractéristiques générales du bien

Suite à la création, en 1616, du hameau de Fontan (halte – étape) sur la route royale des Etats de Savoie, la population du hameau augmenta rapidement.

Souhaitant ne plus avoir à se rendre à Saorge pour les offices, les habitants sollicitèrent l'autorisation de construire une église sous le vocable de Notre-Dame de la Visitation. L'accord fut obtenu et la construction de l'église démarra en 1632.

Jusqu'au Concordat (1801), elle ne fut que la chapelle du hameau de Fontan, avant de devenir Eglise paroissiale de ce hameau.

L'église ND de la Visitation (XVIIe siècle)

Voir description dans le portfolio complémentaire n°1.

Le presbytère fut ajouté à l'église en 1810. Il s'élève sur trois niveaux, comprenant salles et logements.

La chapelle Saint-Jacques, des Pénitents blancs, a été achevée en 1845.

Elle présente une façade d'inspiration baroque, qui reprend la composition de cette de l'église, et se développe sur un seul niveau supportant un fronton.

Quatre pilastres divisent la façade. La porte surmontée d'un oculus ovale occupe la partie centrale, un peu plus large que les panneaux latéraux. Les chapiteaux ioniques des pilastres soutiennent une large corniche.

Le panneau central du fronton est conçu comme un niveau, cerné de pilastres supportant un fronton triangulaire, et encadré d'ailerons latéraux en pentes concaves. Une baie éclaire le comble.

La nef carrée de 9 m de côté est couverte d'une voûte d'arêtes.

Le chœur (6,25 m de large par 5,30 m de profondeur) est couvert d'une voûte coupée par cinq lunettes correspondant aux cinq pans de murs séparés par des pilastres soutenant une corniche à redents simples.

Les trois édifices sont couverts de lauzes violettes de Fontan.

Eléments d'intérêt historique et archéologique

Par ordonnance du 30 juin 1616, le duc de Savoie Charles-Emmanuel 1_{er} décida l'établissement d'une bourgade à Fontan par décret.

(...) Ayant été nécessaire de détourner la route des lieux et terres de Breil et Saorge, de sorte qu.il n'y a aucun gîte commode pour les voyageurs de Sospel à Tende. Considérant que les négociants ne pouvant se loger à Saorge seront obligés de s'établir prés de l'endroit où passent les nouvelles routes, nous étant pleinement informé de la qualité et du lieu et territoire nommé le Fontan, comme endroit commode, aéré, sain, abondant en eaux de sources et possédant des terrains propres à la culture des légumes, de la vigne, des arbres fruitiers, nous avons fait dresser les plans. (pour) établir l'enceinte, la place, l'église, la fontaine, les rues et maisons particulières pour la plus grande commodité du lieu et des habitants.

L'histoire de la chapelle Saint-Jacques est assez bien documentée.

Il est supposé que les Pénitents fontanais firent initialement partie des trois confréries de Saorge. Il fallut attendre 1840 pour que la confrérie de Fontan soit créée et décide la construction d'une chapelle.

Le projet fut approuvé par la population qui ouvrit une souscription avant la Noël 1840. Les pénitents demandent alors à l'évêque la cession du jardin paroissial

situé derrière l'église comme meilleur choix, et moindre dépense. Cette demande fut appuyée par le curé de Fontan mais la cession fut refusée.

En mai 1841 les pénitents proposèrent de louer le terrain et d'y construire à leurs frais la chapelle, ce qui fut accepté. Le 14 juin un appel d'offres fut lancé pour désigner l'entrepreneur.

Dionigio Chianea, né et habitant à Saorge, fut retenu pour construire la chapelle, en suivant trois dessins : de la chapelle, de l'autel et de la niche avec statue de la façade.

Les travaux devaient être achevés avant le 25 décembre suivant, mais le chantier prit du retard, et des frais imprévus durent être engagés par la population.

La chapelle ne fut achevée qu'1845, mais pas sa façade.

En 1849 une nouvelle souscription permit de la terminer et d'y placer une statue qui dut être remplacée en 1891, et qui, finalement, disparut.

Eléments d'intérêt artistique

Les trois bâtiments, élégamment restaurés, constituent un ensemble « classicobaroque » harmonieux, bien que deux siècles séparent la construction de l'église et celle de la chapelle.

L'intérieur de l'église, qui souffre de l'aspect disparate de certains décors tardifs, présente encore des témoignages intéressants de l'art « baroque rural » qu'a pu s'offrir la petite communauté (autels à gradins et retables, niches à stucs rococo, statue rustique de la Visitation, toile des Ames du purgatoire).

En outre, la tribune peinte, l'orgue récupéré et son buffet modifié, ont été assemblés en 1850 sous une forme originale et finalement élégante.

Autres particularités de la conception

Non documenté.

Chronologie et réalisateurs

1616 : Création du hameau de Fontan, sur la commune de Saorge.

1632 : Fondation de l'église Notre-Dame de la Visitation.

Avant 1750: Construction du clocher.

Après 1801 : ND de la Visitation devient église paroissiale.

1810 : Construction du Presbytère.

1841 : Début du chantier de la chapelle Saint-Jacques.

1845 : Achèvement intérieur de la chapelle Saint-Jacques.

1849 : Réalisation de la façade de la chapelle Saint-Jacques.

1850 : Installation de la tribune et de l'orgue dans l'église.

A partir de 1982 : Restauration des façades de l'église, du clocher puis du presbytère et de la chapelle.

Contextes sociaux historiques

La confrérie des Pénitents Blancs de Fontan est la dernière à avoir été créée dans le Comté de Nice, bien longtemps après les autres confréries de la vallée de la Roya (entre la fin du XVe et le début du XVIIe siècle).

Règlement de la confrérie mixte des Pénitents blancs de Fontan approuvé par l'évêque de Nice en 1840. (Traduction française, source JL Thevenon)

Article 1.- La pieuse confrérie a voué une dévotion particulière au « glorieux apôtre saint Jacques qu'elle a choisi pour protecteur ce qui a pour conséquence de recourir à son intercession (.) et avoir pour sacré le jour du 25 juillet dédié à sa glorieuse mémoire et le dimanche suivant », où sa fête sera célébrée avec une pompe particulière et avec exposition du Saint Sacrement.

Article 2.- La confrérie se réunira chaque jour de fête, le matin avant la messe paroissiale pour chanter l'office de la Vierge « avec des voies unies et dévotes et lire un chapitre des préceptes de saint Charles (Borromée) pour une vie chrétienne ».

Article 3.- Présence obligatoire à toutes les processions générales de la paroisse. Les confères seront revêtus de l'habit et se placeront derrière la bannière (« vessillo »).

Article 4.- La confrérie contribuera au « décorum de la Religion et à une grande édification du lieu » en se rendant en procession à la paroissiale pour les deux fêtes de Pâques.

Article 5.- La confrérie devra porter et escortes « les cadavres des confrères et consœurs à la sépulture » ; elle devra assurer les chants aux messes et aux vêpres mortuaires.

Article 6.- Lors de la fête suivant l'enterrement d'un confrère, la confrérie se réunira pour « réciter l'Office des Morts en trois nocturnes, ce qui abroge la coutume de ne réciter qu'une seule nocturne si le défunt est pauvre puisqu'on doit considérer que tous ont un droit égal au Suffrage comme à la fraternité ». Le confrère empêché devra réciter l'office en privé et, s'il est illettré, réciter la troisième partie du Rosaire et faire dire au moins une messe. Cet article s'applique de la même façon aux consœurs.

Article 7.- On fera la distinction entre sépultures solennelles pour lesquelles la croix processionnelle sera encadrée de deux fanaux et les sépultures simples où la croix sera portée seule.

Article 8.- La confrérie ne « sera pas quitte de ce pieux secours rendu au défunt », mais devra réciter un autre office des morts une fois par mois et chanter chaque année un office solennel avec messe de funérailles. (...)

Article 9.- L'âge minimum pour entrer dans la confrérie est de quinze ans. Les hommes seront seuls autorisés à porter l'habit.

Article 10.- Confession et communion pascales obligatoires de même que l' « honnêteté de vie et le vif désir d'assister aux offices » sauf en cas d'empêchement légitimé. Ceux qui « n'observeront docilement les préceptes de l'Église, seront brutaux, s'enivreront, joueront » seront exclus après la troisième admonestation des « officiers de la confrérie » tentant de les remettre dans le droit chemin.

Article 11.- Les postulants ne seront acceptés qu'après s'être engagés à respecter les constitutions synodales.

Article 12.- Le nouveau confrère, sauf s'il est pauvre, fera une aumône de 15 soldi. La cotisation annuelle est fixée à 5 £ pour les hommes et 3 £ pour les femmes.

Article 13.- La confrérie aura une double direction avec un prieur et un sous-prieur mais placés sous l'autorité du curé du lieu. Lors de chaque délibération ils seront assistés de quatre conseillers. Dans les processions prieur et sous-prieur auront le privilège de porter le bâton symbole de leur rang (« asta ») et occuperont la dernière position. Ils seront les premiers à présenter les offrandes votives habituelles ; ils dirigeront les offices divins ; ils auront aussi le privilège de porter la torche dans les processions nocturnes et de se présenter seuls à l'offerte lors de la fête du saint patron. Sans autre élection que celles du prieur et du sous-prieur leurs épouses occuperont les fonctions de prieuresse et de sous-prieuresse.

Article 14.- Autres nominations : quatre chanteurs spécialement pour les antiennes (« antifone ») et les psaumes, deux secrétaires, deux sergents pour régler la marche des processions.

Article 15.- La nomination des prieurs et officiers se fera chaque année le dimanche précédant le 25 juillet.

Article 16.- Devoir d'entretenir les meilleurs rapports avec les autres confréries (.), garder en mémoire le conseil donné par saint François-de-Sales : « respecter toujours toutes les sociétés pies, entrer dans toutes les confraternités du lieu où on se trouve pour participer à toutes les bonnes œuvres qui s'y font (.) ».

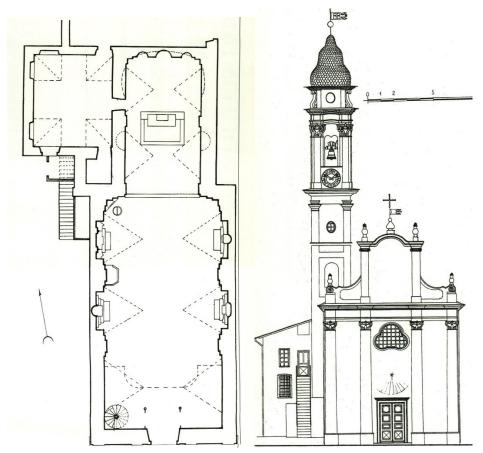
Les statuts de la confrérie de Fontan sont un règlement imposé par l'évêque. Les obligations cultuelles y sont succinctes, les visites aux malades et aux mourants en sont absentes, mais le rôle de pompes-funèbres reste prépondérant.

A cette époque, les confréries ont perdu leurs libertés originelles. Elles sont sous le contrôle du curé local qui en est le chapelain, et sous l'autorité de l'évêque.

Traditions orales Non documenté.

Portfolio descriptif et historique

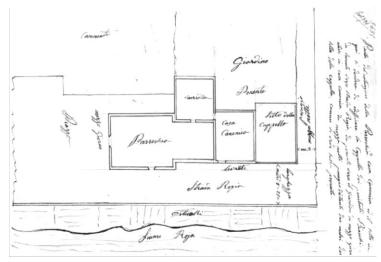
Dessins techniques, plans coupes, élévations



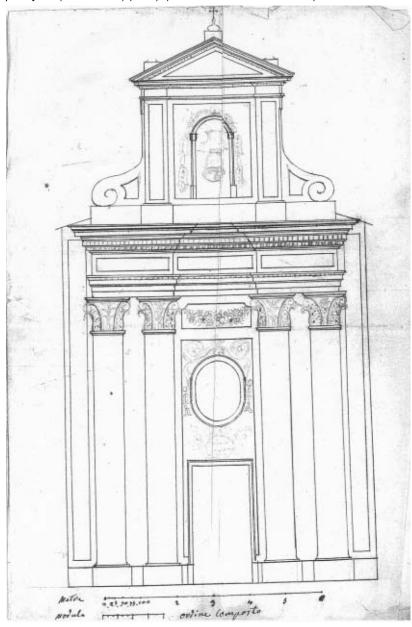
Plan et élévation de la façade principale de l'église ND de la Visitation. (Plan JC Yarmola)



Coupes transversale et longitudinale de l'église ND de la Visitation. (Plan JC Yarmola)



Document d'implantation de la future chapelle des pénitents blancs au nord de l'église et du presbytère (nord à droite) (1840). (Source Luc Thevenon / ADAM)



Projet initial de façade pour la chapelle dans le dossier d'archives des Pénitents blancs (1841 ?). La chapelle réalisée est moins haute et ses décors plus modestes. Le (Source Luc Thevenon / ADAM)

Imagerie historique



Façade de l'église en 1910. On y devine encore des décors peints, disparus depuis. (collection JL Taylor)



Route de Fontan en 1908. De droite à gauche : la chapelle Saint-Jacques, le presbytère, puis l'église. (collection JL Taylor)

Vues actuelles



Façade principale de l'église sur la placette. (cliché © Patricia Balandier)



Façades est du chœur de l'église, du presbytère et de la chapelle Saint-Jacques. (cliché © Patricia Balandier)



Façades est de la chapelle Saint-Jacques, du presbytère, et de l'église. (cliché © Patricia Balandier)



Façade de la chapelle Saint-Jacques. (cliché © Patricia Balandier)

Schémas explicatifs et autres illustrations



Extrait du plan cadastral de Fontan localisant l'église ND de la Visitation (rouge), le presbytère (bleu) et la chapelle Saint-Jacques (orangé). (© geoportail.fr)

Portfolio complémentaire du sous-ensemble n°1 : Eglise ND de la Visitation

Dénomination du sous-ensemble n°1

Eglise Notre-Dame de la Visitation

Description du sousensemble n°1 La façade principale de l'église se développe sur un haut niveau unique supportant un fronton. Quatre pilastres la divisent. La porte surmontée d'un oculus trilobé occupe la partie centrale, un peu plus large que les panneaux latéraux. Les chapiteaux composites des pilastres associent sept feuilles allongées et recourbées, rappelant les feuilles d'eau cisterciennes, couronnées de volutes de type ionique.

Le panneau central du fronton est conçu comme un niveau, cerné de pilastres à corniche supérieure curviligne et encadré de deux pots-à-feux. Les ailerons latéraux se terminent par des spirales supportant également des pots-à-feux.

La nef, couverte en anse de panier, comporte trois travées. La deuxième et la troisième sont éclairées par des baies ouvertes dans des lunettes. Les pilastres sous les arcs doubleaux « supportent » une corniche-entablement à nombreux redents.

Le chœur à fond plat est également couvert en berceau (plus bas) et présente deux travées également éclairées par des fenêtres dans des lunettes. A l'arrière de l'autel en marbre (XIXe S), le haut chœur présente des stalles en noyer du XVIIIe siècle, dominées par trois niches à statues à encadrements en stuc baroque rococo. Dans la niche centrale, une statue « maniériste rustique » présente la Visitation selon Saint-Luc : Marie, enceinte du Christ, rend visite à sa cousine Élisabeth, enceinte de Jean-Baptiste.

Sur la première travée de la nef se trouve une tribune concave rajoutée vers 1850, ornée de décors peints représentant des anges musiciens au centre et des guirlandes florales avec instruments de musiques sur les côtés.

Sur la tribune on peut voir un orgue qui a été créé en 1850, par modification de l'instrument de 1739, se trouvant auparavant à Saorge.

Les chapelles latérales de la 2^{ème} travée portent un même décor peint néogothique d'inspiration fin XIXe siècle au dessus de leurs autels.

- à gauche : **Chapelle dédiée à ND de Lourdes**. L'autel et l'encadrement de la niche à statue en marbre blanc (fin XIXe ou début XXe S) ont été réalisés par un marbrier cannois.
- à droite : **Chapelle dédiée à ND du Rosaire**. Il ne reste que les gradins de l'autel baroque du XVIIIe siècle. Une niche à statue est peinte en trompe l'œil, à l'identique de celle en marbre de la chapelle lui faisant face.

Les chapelles baroques de la 3^{ème} travée, bien que de compositions semblables présentent des décors appropriés à leurs vocations différentes.

- à gauche : **Chapelle dédiée à Ames du Purgatoire**. L'autel baroque à décors latéraux de spirales est surmonté d'un retable à encadrement de stuc. Le fronton curviligne du retable est entouré de pots-à-feux, et surmonté d'un cartouche portant la mention *MISEREMINI MEI*, début d'un chant pour les trépassés qui évoque la formule *miserere mei* (aies pitié de moi). On trouve cette même mention sur le retable des Ames du Purgatoire de l'église de Berghe supérieur.

Ce type d'autel, également nommé des Ames du Purgatoire est assez fréquent dans la vallée de la Roya au XVIIIe siècle. Il est plus particulièrement dédié à la libération de leurs pêchés des défunts se trouvant au Purgatoire.

C'est pourquoi on y trouve un crâne à ossements sur l'autel et en haut du retable, ainsi qu'une toile représentant la montée des âmes libérées vers la Vierge bienveillante.

Les défunts du Purgatoire sont assurés de leur salut éternel, mais ils ont besoin de purification pour entrer au paradis. Il est considéré que les vivants peuvent aider les âmes à être purifiées, notamment en leur offrant des prières en « suffrage », ainsi que par les aumônes, les indulgences, et les œuvres de pénitence.

- à droite : **Chapelle dédiée à Saint-Jean l'évangéliste**. L'autel baroque à décors latéraux de spirales est surmonté d'un retable à encadrement de stuc

avec décors floraux. La statue du saint, un aigle à ses pieds, porte le livre de son évangile.

Les décors peints « tardifs » des voûtes de l'église s'inspirent du goût néobaroque de la fin du XIXe siècle.

Le clocher baroque latéral côtoie le chœur, du côté opposé à la route. Son décor en stuc a fait l'objet d'une composition riche et élégante. Il est encadré de pilastres. Le niveau de la chambre des cloches, qui est visible de loin est richement orné de chapiteaux composites, ainsi que des courbes et contrecourbes de sa corniche complexe. Le niveau du clocheton sommital joue également avec les courbes, dont celle des originaux chapiteaux en spirales, sous un triple bulbe couvert des tuiles écailles polychromes caractéristiques de la Ligurie, et adoptées dans la basse et la moyenne Roya.

La toiture en lauzes couvre un comble situé entre la voûte et la charpente. Sur la façade est du chœur (le long de la route) se trouve une plaque en lauze violette de Fontan non datée, où l'on peut lire une poésie sur la vanité des choses humaines. Une illustration, qu'un éclat de la pierre a en partie effacée, se trouve en bas du panneau : un personnage dans un siège à côté d'un sablier qui symbolise le temps qui fuit. Une traduction sommaire en français a été ajoutée, soit pendant l'occupation française (après le Concordat) après le rattachement de 1860.

Iconographie du sous-ensemble n°1



Fronton de l'église. (cliché © Vincent Jacques / Drône de Regard)



Deux vues du clocher. (clichés © Patricia Balandier)



Vue de l'aileron droit du fronton. (cliché © Patricia Balandier)



Haut du fronton. (cliché © Patricia Balandier)



Chapiteaux composites de la façade. (cliché © Patricia Balandier)



Oculus trilobé. (cliché © Patricia Balandier)



Plaque gravée dédiée au temps qui passe. (cliché © Patricia Balandier)



Niches à décor en stuc baroque rococo et, au centre, statue rustique de la Visitation. (cliché © Patricia Balandier)



Nef de l'église. (cliché © Patricia Balandier)



Stalles en noyer (XVIIe S). (cliché © Patricia Balandier)



Chapelle des Ames du Purgatoire. (clichés © Patricia Balandier)



Chapelle Saint-Jean l'Evangeliste. (cliché © Patricia Balandier) Niche baroque rococo à angelots. (cliché © Patricia Balandier)



Décors néogothiques (fin XIXe-début XXe) des chapelles de la 2^{ème} travée. (clichés © Patricia Balandier)



Tribune et buffet d'orgue (1850). (cliché © Patricia Balandier)



Anges musiciens sur le panneau central de la tribune. (cliché © Patricia Balandier)



Panneau latéral concave de la tribune, à décors peints d'instruments et guirlandes florales. (cliché © Patricia Balandier)

Outils informatifs complémentaires

Bibliographie Botton Charles et Gaber Jean, *Histoire de Saorge et Fontan*, Les Editions du Cabri, Breil-sur-Roya, 2009.

Thévenon Luc, Pénitents des Alpes-Maritimes, Editions serre, Nice, 2008.

Notices d'archives Notice Monuments Historiques.

Liens internet Eglise paroissiale Notre-Dame de la Visitation

Patrimoines Orgue de l'église ND de la Visitation de Fontan.

Vermenagna-Roya Ensemble du village de Fontan.

agna-Roya Ensemble du village de Fontan.

Collégiale Notre-Dame de l'Assomption, église paroissiale de Tende

Eglise paroissiale Saint-Sauveur de Saorge

Collégiale Saint-Martin, église paroissiale de La Brigue Eglise paroissiale Santa-Maria in Albis de Breil-sur-Roya

Eglise Saint-Marc de Piène-Haute, ancienne paroissiale, à Breil-sur-Roya

Historique de la fiche Conception originale : Patricia Balandier, le 31 août 2018.

Mise à jour :